16e ANNÉE (2e SÉRIE). N° 35. 30 AOUT 1894.

# L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, HISTOIRE SACRÉE. — LÉGISLATION CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE. — PASTORALE, PRÉDICATION, CATÉCHISMES. — BIBLIOGRAPHIE

DIRECTEUR : **A. DENIS,** Chanoine, ancien secrétaire général de l'Evêché de Langres | RÉDACTEUR EN CHEF : **F. PERRIOT,** Ancien supérieur du Grand-Séminaire de Langres

**Paraît à Langres, tous les jeudis**

*L'abonnement, pour tout l'univers, est de 15 fr. avec le Supplément :* L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL *de 10 fr. sans le Supplément.*

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le chanoine DENIS, directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison Saint-Pierre, rue Sainte-Barbe, à Langres (Haute-Marne).

## LA QUESTION SOCIALE

### 5e article

### *7. Révolution*

La Révolution française est un évènement assez complexe pour donner lieu à de nombreuses discussions. Les uns la regardent comme un simple mouvement politique, ou comme une lutte entre les classes, lutte dans laquelle la bourgeoisie s'empara du pouvoir; d'autres en font une manifestation sociale ou même socialiste. C'est que la Révolution française est tout cela et encore autre chose. Ce qu'elle est avant tout, c'est la révolte de l'homme contre Dieu, c'est la lutte de Lucifer qui veut s'égaler au Très-Haut. Sa devise est : *non serviam.*

Jusqu'alors il y avait eu des révolutions, c'est-à-dire des révoltes partielles contre une autorité humaine, ou contre un précepte divin. Mais la Révolution française, c'est la répudiation du christianisme dans la famille et dans la société. Au mois d'août 1789 la fameuse Déclaration est officiellement substituée au Décalogue, le contrat social à l'Evangile, la souveraineté du peuple au règne social du Christ, la volonté et la sagesse de l'homme à la sagesse et à la volonté de Dieu. C'est, en un mot, l'antichristianisme, le droit absolu de l'homme opposé au droit de Dieu.

Ce changement ne se fit pas dans un jour. Si les esprits n'avaient pas été préparés longtemps d'avance, il est bien probable que la Révolution aurait échoué, ou bien elle n'aurait été qu'*une* révolution de plus ajoutée à tant d'autres. Déjà le protestantisme en proclamant le libre examen avait établi l'homme juge en dernier ressort de la parole divine. En réalité, ce libre examen, pour des motifs inutiles à rappeler, ne fut d'abord guère admis en pratique. On sait par quelles violences les chefs des pays protestants imposèrent leur propre croyance à leurs sujets. Mais le principe était posé, et les conséquences devaient apparaitre tôt ou tard.

Pendant tout le XVIIIe siècle presque tous les philosophes et les économistes travaillèrent activement à rendre la religion inutile. S'ils n'étaient pas athées, ils étaient au moins déistes, et s'ils conservaient encore la notion de Dieu, c'était d'un Dieu qui ne s'occupait guère des affaires humaines, et dont par conséquent l'homme n'avait pas non plus à s'occuper. L'homme se suffit à lui-même. Il n'a plus de devoirs envers Dieu, il n'a que des droits.

Mais sans la notion de Dieu, sans la religion, tout se détériore et se corrompt : les mœurs, les lois, le gouvernement. La religion, même fausse, dit Montesquieu, est le meilleur garant que les hommes puissent avoir de la probité des hommes... Les principes du christianisme bien gravés dans les cœurs seraient infiniment plus forts que ce faux honneur des monarchies, ces vertus humaines des républiques et cette crainte servile des états despotiques *(Esprit des Lois,* 24, ch. 8). La religion chrétienne seule permet de régler d'une manière équitable les rapports entre supérieurs et inférieurs, comme aussi entre égaux ; elle seule prévient ou corrige les excès et les abus chez les chefs comme chez les sujets. Sans son influence salutaire, les hommes, n'obéissant plus à Dieu, deviennent bientôt les esclaves de l'Etat; car Dieu éliminé, l'Etat omnipotent ne tarde pas à absorber tous les droits, et l'Etat en définitive, c'est un homme, Néron ou Robespierre. En dehors de l'Evangile, les peuples n'ont qu'à choisir entre le despotisme oriental ou la sauvagerie.

Des auteurs ont essayé de justifier la Révolution de l'accusation de socialisme. Ainsi selon M. Janet : « La Révolution n'a jamais eu pour but l'établissement de quoique ce soit de semblable à ce qu'on appelle aujourd'hui le socialisme. Au contraire elle a établi et voulu établir sur les bases les plus solides et les plus fortes le principe de la propriété individuelle. C'est dans les principes mêmes de la Révolution que l'on trouvera le point d'appui le plus solide contre les rêveries socialistes. » *(Les origines du socialisme con-*

*temporain*, p. 5 et 66.) Les socialistes au contraire proclament que leurs revendications ont pour base les principes de cette Révolution faite au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

Les uns et les autres ont jusqu'à un certain point raison. Les assemblées révolutionnaires n'ont pas prêché formellement le socialisme, et même souvent elles ont porté des lois ou des décrets tout opposés à ce système. Mais elles ont proclamé des principes, elles ont accompli ou laissé accomplir des actes que les socialistes ne désavouent pas, elles ont pris des mesures qui directement ou indirectement conduisent au socialisme. Voyons par exemple la question de la propriété et celle de l'association.

Propriété. Dans trois circonstances, la Révolution porta de graves atteintes au droit de propriété. — 1° *Droits féodaux*. Beaucoup de ces droits n'avaient plus de raison d'être ou même étaient devenus injustes ; ils pouvaient donc être abolis sans rachat. Mais d'autres étaient de vraies et légitimes propriétés et par conséquent ne devaient être supprimés que moyennant compensation. C'est ce que comprit l'Assemblée constituante. Mais en fait ils ne furent pas rachetés ; il y eut donc vol réel, et aucune assemblée révolutionnaire ne s'y opposa efficacement. On laissa faire. Puis vint la confiscation des biens des émigrés. Ceux-ci, pour la plupart du moins, n'avaient quitté la France que pour sauver leur vie ; ils ne pouvaient être accusés d'aucun crime, et toutefois l'on confisqua leurs biens. Cette iniquité fut plus tard réparée, au moins en partie. Mais l'exemple n'a pas été pour cela moins funeste. — 2° *Lois de succession*. Dans l'ancienne France existaient deux systèmes : le droit d'aînesse dans quelques pays, le partage égal dans la plupart. Il n'y avait qu'une chose à faire, décréter le droit de tester, sauf ici, comme partout ailleurs, à réprimer les abus s'il s'en présentait. L'assemblée aima mieux empiéter sur les droits du père de famille en rendant obligatoire le partage égal. — 3° *Biens du clergé*. Quelles que soient les ergoteries des légistes pour savoir si une association peut posséder ou non, il est certain que le clergé possédait ses biens aussi légitimement que tout autre propriétaire ; le simple bon sens suffit pour résoudre la question, et il n'est pas nécessaire de se perdre dans les théories des Nominalistes et des Réalistes ou dans les idées de Hégel. Jadis les corporations, les confréries, maintenant les sociétés de toute sorte, la famille comme telle, l'Etat lui-même etc., possèdent. Le clergé était si bien propriétaire qu'il pouvait même aliéner le fonds. Citons un exemple : en 1578, le prieur de Saint-Geosmes, au diocèse de Langres, aliéna la métairie de la Charmotte pour payer les taxes imposées sur le clergé. Et le pape Pie VII, par le Concordat, ne fit-il pas acte de propriété ? L'Etat peut d'accord avec l'Eglise porter des règlements, prendre des mesures pour empêcher les abus ; mais il n'a pas plus le droit de confisquer les biens des corporations et de l'Eglise que ceux des individus. Les raisons données par les philosophes, les économistes ou orateurs, Turgot, Talleyrand, Thouret, Tronchet, Mirabeau, etc., contre la propriété ecclésiastique, peuvent la plupart être invoquées (et le sont effet) par les socialistes contre la propriété individuelle. Selon Mirabeau, c'est la loi seule qui constitue la propriété. Thouret disait que les corps n'existent que par la loi... Erreurs évidentes, s'il en fut. Mais le Tiers-Etat voulait à tout prix dépouiller l'Eglise, sans prévoir qu'un jour viendrait où le quatrième Etat se servirait contre les riches de ces mêmes arguments. Le cardinal Maury l'avait assez clairement annoncé : « Nos propriétés, disait-il, garantissent les vôtres ; nous sommes attaqués aujourd'hui, vous le serez demain. »

Association. Le droit de s'unir, pour tous les hommes, et surtout pour les petits et les faibles, est non seulement très utile, mais nécessaire. Il n'y avait encore ni assemblée législative, ni Etat, que les hommes formaient déjà des associations. Ici, comme pour la propriété, la Constituante n'avait qu'à corriger les abus. Mais sous l'influence des fausses idées que les physiocrates avaient déjà propagées, elle dépasse les bornes. Au lieu de guérir et de réformer, elle supprime et détruit. Elle aurait dû se contenter de laisser aux ouvriers la liberté de s'associer ou de travailler isolément ; elle s'en prend à l'association elle-même. Déjà Turgot dans l'édit de 1776 fait dire au roi que « la source du mal est dans la faculté même accordée aux artisans d'un même métier de s'assembler et de se réunir dans un corps. » La Constituante se charge de l'exécution. Le 2 mars 1791 elle remplace la maîtrise par le droit de patente. Peu après Chapelier fait un rapport sur la question. « Il n'y a, dit-il, que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général. Il n'est permis à personne d'inspirer aux citoyens un intérêt intermédiaire, de les séparer de la chose publique par un esprit de corporation. » En conséquence, le 14 juin, un décret supprime toute espèce d'association. Les corps de métiers protestent, mais en vain. Dès lors c'est l'individualisme le plus absolu. Les corporations fortement constituées auraient pu résister à toutes les causes qui ont favorisé le développement du socialisme. Mais les individus abandonnés à eux-mêmes, par conséquent exploités par les patrons, écrasés par la concurrence, traités comme des machines, trompés dans les belles espérances dont le libéralisme révolutionnaire les avait bercés, sentirent enfin la révolte germer dans leur cœur et devinrent une proie facile pour le socialisme.

Cette transformation ne se fit pas dans un jour. Pour le mal comme pour le bien, la génération qui sème n'est pas toujours celle qui récolte. Aussi, malgré les principes, les décrets et les actes qui lui étaient si favorables, le socialisme, à l'époque de la Révolution, ne se montre pas en-

core comme un vaste système bien lié et solidement établi ; il ne pouvait pas encore séduire les esprits de la classe ouvrière, qui n'étaient pas mûrs pour l'accepter. Dans les journaux, les brochures et les clubs, on parlait beaucoup du droit à l'existence par le travail ; le gouvernement établit même des *chantiers nationaux*. Mais tout cela n'est pas le socialisme proprement dit, qui toutefois commence déjà à se manifester par divers indices. Rappelons brièvement quelques textes et quelques faits, en distinguant, comme M. Janet, trois espèces de socialismes : franc-maçonnique, anarchique et doctrinaire.

1. *Socialisme franc-maçonnique*. L'abbé Fauchet, orateur du club franc-maçon le *Cercle social*, dont l'organe était le journal la *Bouche de fer*, fondé dès janvier 1790, prononce plusieurs discours en faveur de la loi agraire. « Il faut que tout le monde vive, dit-il, que tous aient quelque chose sans que personne ait rien de trop... Quel est le scélérat qui voudrait voir continuer un régime infernal, où l'on compte par millions les misérables et par douzaines les insolents qui n'ont rien fait pour avoir tout ? » Quant au socialisme d'Anacharsis Clootz, l'apôtre du genre humain, c'est un mélange informe de panthéisme et d'athéisme, de cosmopolitisme et d'illuminisme ; il est le fondateur de l'internationalisme moderne.

2. *Socialisme anarchique*. Marat prêche le pillage et le massacre des riches. Chaumette dit : « Nous avons détruit les nobles et les Capets ; il nous reste encore une aristocratie à renverser, celle des riches. » Selon Chalier, « tout plaisir est criminel, quand les sans-culottes souffrent. » Tallien veut « l'égalité pleine et entière ; » il propose « d'ameuter la misère contre le superflu dangereux de l'opulence, » et demande qu'on envoie au fond des cachots les propriétaires, qu'il appelle *voleurs publics*. Prudhomme annonce que « un jour le niveau de la loi règlera le niveau des fortunes. » Fr. Dupont demande que l'oisiveté et l'ignorance soient déclarées des délits et que tout citoyen exerce un art ou une profession. Selon l'*Ami des lois*, chaque ouvrier doit être copropriétaire de son produit, et la propriété n'est qu'une règle d'ordre et de convenance. Pour Fouché, il faut une révolution totale... ; tout superflu est une violation du droit du peuple *(Instruction sur Lyon)*. Brissot, dès 1780, enseigne que « le voleur c'est le riche. La propriété exclusive est un vol » *(Recherches philosophiques sur la propriété et le vol)*. D'après Antonelle, « le droit de propriété est la plus déplorable création de nos jours » *(Orateur plébéien*, n. 9).

3. *Socialisme doctrinaire*. Dans ses *Institutions républicaines*, Saint-Just écrit que les enfants doivent être vêtus de toile dans toutes les saisons, se nourrir seulement de légumes ; les adultes n'auront de viande que trois fois par décade ; tout citoyen rendra compte tous les ans dans les temples de l'emploi de sa fortune ; l'opulence est une infamie ; il ne faut ni riches, ni pauvres, etc. Cet ouvrage n'est qu'une *Utopie*, il est vrai ; mais Saint-Just essaya d'en faire passer les idées en pratique. Au sujet des accaparements et du maximum, les orateurs de la Convention proposèrent plusieurs mesures socialistes. Rabaud Saint-Etienne veut établir l'égalité des biens par des lois sur les héritages, les testaments, les dots et les donations *(Chronique de Paris*, n. 19). Contre Condorcet disant que « l'homme est maître de disposer à son gré de ses biens, » Robespierre propose quatre articles déclarant que la propriété est le droit de jouir et de disposer de la portion de biens qui est garantie par la loi, que le droit de propriété est borné comme les autres, qu'il ne peut préjudicier à l'existence de nos semblables, et que toute possession qui viole ce privilège est illégitime et immorale *(Discours aux Jacobins et à la Convention*, 21 et 24 avril 1793). Mais ces articles n'étaient probablement qu'une machine de guerre pour combattre Condorcet, et l'on ne voit pas que plus tard Robespierre ait essayé d'en faire l'application.

Il en est autrement de Babœuf, dont le système est clairement le communisme. Pour lui, la Révolution « est une guerre déclarée entre les patriciens et les plébéiens, entre les riches et les pauvres... » Il redit, d'après J.-J. Rousseau : Il faut que tous les citoyens aient quelque chose et qu'aucun d'eux n'ait rien de trop. Pour détruire les privilèges, l'Etat doit s'emparer de toutes les propriétés et immoler tous les grands propriétaires ; et la population étant encore trop nombreuse pour un partage productif, il faut même sacrifier assez de sans-culottes pour que les autres aient suffisamment. C'est le *système de dépopulation*. La loi agraire est une sottise qui n'a pas le sens commun, il faut plus que cela, il faut « dépropriétariser toute la France, » de manière qu'il n'existe plus aucune propriété individuelle. Tout ce que l'individu accapare au-delà de sa subsistance est un vol social ; le droit d'aliénabilité est un « attentat populicide, » et « l'hérédité est une non moins grande horreur. » La propriété particulière étant supprimée, chaque citoyen devra porter les fruits de son travail au magasin commun, où se fera la répartition. « Tous les maux sont à leur comble, s'écrie-t-il. Que tout se confonde ! que tout rentre dans le chaos ! et que de ce chaos sorte un monde nouveau et régénéré ! » *(Tribun du peuple*, n. 35). Citons encore quelques lignes du *Manifeste des égaux* (rédigé par Sylvain Maréchal) : « Nous voulons l'égalité réelle ou la mort... Nous consentons à tout pour elle, à faire table rase pour nous en tenir à elle seule. Périssent, s'il le faut, tous les arts, pourvu qu'il nous reste l'égalité réelle !... Plus de propriété individuelle des terres ; *la terre n'est à personne*. Nous réclamons, nous voulons la jouissance commune de la terre ; *les fruits sont à tout le monde*... Puisque tous ont les mêmes besoins et les mêmes facultés, qu'il n'y ait donc plus pour eux qu'une seule éducation, une seule nourriture... L'instant est venu de fon-

der la *République des Egaux*, ce grand hospice ouvert à tous les hommes... » Un hospice, tel est l'idéal du socialisme !

Babœuf et ses complices, Buonarotti, Germain, Darthé, etc., essayèrent de réaliser leur système. Nous n'avons pas à raconter leur conspiration. L'Etat devait s'emparer de toutes les propriétés et abolir la dette nationale, puis tout se faisait en commun, comme dans les utopies communistes. Babœuf est un ancêtre des anarchistes et des nihilistes actuels.

### 8. *Malthus, Ricardo et J.-B. Say*

Adam Smith n'avait guère parlé que de la production de la richesse ; il restait à traiter de sa distribution. C'est ce que firent les économistes anglais, Malthus et Ricardo. J.-B. Say propagea leurs doctrines en France.

1. Malthus (1766-1834), auteur de l'*Essai sur le principe de population,* au lieu d'examiner la richesse d'une manière abstraite, comme l'avait fait A. Smith, l'étudie dans sa réalité, concrètement, comme moyen d'améliorer le sort des individus. Pour cela il cherche quels sont les rapports entre la population et les moyens de subsistance. Il s'imagine que la population croît dans une proportion géométrique, 1, 2, 4, 8..., tandis que les subsistances augmentent seulement dans une proportion arithmétique, 1, 2, 3, 4... D'après cette théorie (qui du reste est absolument fausse), il résulterait que les hommes seraient bientôt réduits à mourir de faim. Pour prévenir ce malheur, que faut-il ? Arrêter l'excès de la population. Comment ? Par la contrainte morale, qui consiste dans l'abstention du mariage et la chasteté. Mais comment amener les hommes à pratiquer la contrainte morale ? Malthus qui est utilitaire, qui légitime toutes les passions, et pose la jouissance comme le mobile unique et le but suprême de nos actions, n'a aucun moyen efficace à proposer. Il invoque la prévoyance, la crainte des difficultés qu'entraîne la charge d'une famille. Le désir des jouissances matérielles suffira, selon lui, pour arrêter l'essor de la population. Mais ce motif est-il suffisant pour empêcher le dérèglement des mœurs ? Malthus pense qu'il vaut mieux tolérer ce dernier mal, qui est moindre. Cependant il ne conseille pas certaines infamies qui découlent de son système et que ses disciples acceptent volontiers. En somme, c'est l'égoïsme qui est le fond de sa doctrine, et avec cela il est impossible d'avoir une société chrétienne, ni même honnête. Aussi Malthus lui-même se montre parfois d'une dureté excessive. Ainsi il condamne à mort ou à peu près les enfants trouvés. Un enfant, dit-il, peut être aisément remplacé. S'il recommande la charité, c'est une charité restreinte ; les individus imprévoyants, c'est-à-dire qui ont une famille trop nombreuse, n'en sont pas dignes.

2. David Ricardo (1772 - 1823). Il s'attache surtout à déterminer les lois de la distribution des richesses. Malheureusement au lieu d'employer la méthode d'observation, trop souvent il procède *a priori*, et, ce qui est plus fâcheux, il écarte toute idée morale. Après avoir examiné la question de la rente et de la production agricole, il s'occupe des salaires et des profits. Pour A. Smith, les salaires, se réglant d'après la loi de l'offre et de la demande, étaient toujours en rapport inverse des profits. Ricardo prouve que les salaires et les profits peuvent hausser ou baisser simultanément ; mais il ajoute que dans les sociétés avancées, les salaires tendent inévitablement à baisser, parce que la puissance productive du travail agricole ne cesse de diminuer. Cette diminution coïncidant avec l'augmentation du prix des denrées, l'ouvrier se trouve doublement atteint : il est moins payé et il doit payer plus cher. Le remède est celui de Malthus : « Tous les amis de l'humanité doivent désirer que les classes laborieuses cherchent partout le bien-être, les jouissances légitimes et soient poussées par tous les moyens légaux à les acquérir. On ne saurait opposer un meilleur frein à une population exubérante » *(Principes de l'économie politique,* ch. 5). — Tout cela est loin d'être exact. Le sol, au lieu de produire de moins en moins peut au contraire, grâce à une culture perfectionnée, produire de plus en plus, et le prix du blé peut rester stationnaire ou même baisser, comme nous le voyons maintenant. D'autre part le salaire, malgré l'augmentation du nombre des ouvriers, peut s'élever, si la fabrication totale est plus considérable et si la masse du produit à partager est proportionnellement plus grande. Inutile d'ajouter que le remède proposé est impuissant ; l'ouvrier de Ricardo, c'est-à-dire qui est utilitaire ou sensualiste, n'aura jamais assez, quelque élevé que soit son salaire, parce que ses besoins grandiront encore plus vite.

Le salaire (réel) se mesure d'après la quantité d'objets utiles qu'il procure ; il est *élevé*, s'il donne à l'ouvrier des ressources abondantes ; *bas*, s'il ne lui donne pas assez, ou à peine assez pour vivre. Au lieu de s'en tenir à ce sens, Ricardo estime le salaire d'après la part qu'il prend dans un produit (c'est le salaire proportionnel) ; plus il prend et plus il est élevé, et alors il est nécessairement en rapport inverse du profit [1]. Mais il peut arriver que le profit soit très faible, et alors le salaire, quoique élevé, sera insuffisant pour nourrir l'ouvrier. Une entreprise rapporte cent mille francs ; le profit est de deux mille francs ; le salaire sera de 98.000 fr. Mais si cent ouvriers ont travaillé pendant deux ans, il leur reviendra à chacun par an moins de 500 fr., somme insuffisante pour une famille, et cependant ils absorbent presque tout le produit.

Ricardo est le véritable chef de l'école anglaise, dont le système peut se résumer en trois mots :

[1] Rappelons que le profit est la part de l'entrepreneur, le salaire celle des ouvriers.

lois naturelles absolues, intérêt matériel, libéralisme radical.

3. J.-B. Say (1767-1832). Say, dans sa doctrine, est sensualiste. Pour lui, produire et consommer, c'est tout l'homme et toute la société. Un peuple est d'autant plus civilisé qu'il consomme davantage et qu'il a par conséquent plus de besoins. « Qu'avons-nous en effet par-dessus les Kalmoucks, si ce n'est que nous produisons et consommons plus qu'eux ? » *(Cours complet d'économie politique*, 4e partie, ch. I). Le progrès matériel engendre le progrès intellectuel et moral; plus un peuple est riche, et plus il est éclairé et vertueux. La morale, la vertu, c'est simplement l'art de jouir avec sagesse. « En cherchant à borner nos désirs, on rapproche involontairement l'homme de la brute... Certains philosophes ascétiques ont prétendu qu'on est toujours assez riche, quand on sait vivre de peu... Les anciens n'ayant pas su réduire en préceptes l'art de créer les richesses, le plus sublime effort de la vertu pour eux consistait à s'en passer ; de là, la doctrine des premiers chrétiens sur les mérites de la pauvreté. Se passer de ce qu'on n'a pas, est la vertu des moutons » *(ibid)*. Ainsi l'homme doit multiplier ses besoins et rechercher les jouissances matérielles ; l'intérêt bien entendu suffira pour empêcher les excès.

Pour J.-B. Say, les propriétés immatérielles, comme les talents, les facultés personnelles, sont des richesses tout aussi bien que les choses matérielles ; et l'économie doit s'occuper des premières comme des dernières ; dès lors elle devient la science par excellence et embrasse le système social tout entier. La morale n'est plus qu'une branche de l'économie, la vertu n'étant qu'un produit, comme le sucre et le vitriol, selon la parole de Taine. Ici nous touchons au socialisme qui lui aussi ne voit dans la société que des forces destinées à produire et à consommer. Cette confusion, encore vague dans J.-B. Say, se complètera plus tard.

Toutefois Say a rendu des services à la science économique. Il a bien distingué les trois parties de cette science : production, distribution et consommation des richesses. Au sujet de la production il montre nettement le rôle des agents naturels, du travail et du capital. Il prouve bien aussi que les produits ne s'achètent qu'avec des produits. Mais comme Smith et Ricardo il abuse de la déduction et ne tient pas assez compte des faits et de l'observation. Comme Malthus aussi il croit qu'il faut, par les mêmes moyens, maintenir l'équilibre entre la population et les subsistances. « Il est affligeant de penser, mais il est vrai de dire, que même chez les nations les plus prospères, une partie de la population périt tous les ans de besoin. » La doctrine chrétienne guérirait le mal. Mais à des hommes mourant de faim, l'économiste conseille de multiplier et d'augmenter leurs besoins ! Et il ne voit pas qu'en surexcitant des appétits qu'il est impossible de satisfaire, il conduit au socialisme.

### 9. *École officielle ; acheminement au socialisme*

Tous les économistes qui donnent l'intérêt comme mobile et fin uniques de l'activité humaine aboutissent, qu'ils le veuillent ou non, au socialisme, comme nous l'avons vu. L'école officielle, orthodoxe, libérale ou de Manchester [1] admettant les mêmes principes, arrive au même résultat. D'après ses doctrines, les patrons ne cherchent que leurs intérêts, et pour augmenter leurs profits, diminuent les salaires. Les ouvriers sont bientôt réduits à la misère; de là le paupérisme où, comme dans un sol bien préparé, germent et se développent si facilement les idées socialistes.

Le malheureux état des travailleurs suscita de nombreuses protestations. Sismondi (1773-1842) écrit ses *Nouveaux principes d'économie politique*. Mais ne voulant pas voir le remède dans le christianisme, il s'en prend à la liberté elle-même. Il condamne l'emploi des machines, sous prétexte qu'elles nuisent aux travailleurs; il fait appel à l'Etat pour régler la production et pour obliger les entrepreneurs à pourvoir aux besoins de l'ouvrier. C'était rétablir l'esclavage antique. Car le patron forcé de nourrir l'ouvrier, ne le pourra qu'en exigeant aussi par la force un travail rémunérateur ; ou s'il ne le fait pas lui-même, l'Etat devra s'en charger.

A cause de ces difficultés pratiques, la plupart des économistes aiment mieux se lancer dans le champ des abstractions. Ainsi l'anglais Senior (1790-1864) pense que l'économie politique repose beaucoup plus sur le raisonnement que sur l'observation des faits. Rien de plus faux. Car le but de la richesse, comme nous l'avons déjà dit, est d'améliorer la condition de l'homme, et pour cela elle doit tenir compte des faits. Les plus belles théories sont inutiles ou même nuisibles, si elles ne sont pas pratiques. Senior pose, comme premier principe, que tout homme désire accroître sa richesse en faisant aussi peu de sacrifices que possible. C'est le sensualisme. Comme ses prédécesseurs, il dit qu'il faut restreindre la population par l'amour du bien-être. Cependant, pour la question de la production agricole, pour la théorie du salaire, il est supérieur à ses devanciers. Il distingue bien le salaire *proportionnel*, pure abstraction, et le salaire *réel*, le seul important.

Pellegrino Rossi (1787-1848) n'est pas sensualiste. Mais il procède trop par abstractions, et a tort de séparer l'économie de la morale. Il a beau dire que, en cas de conflit, l'économie doit céder. Il aurait dû proclamer, comme le fait Cicéron lui-même dans le *De officiis*, que l'utile ne peut être opposé au bien, tout ce qui n'est pas bien n'étant pas véritablement utile.

[1] Ainsi appelée parce que R. Cobden, Bright et d'autres manufacturiers de Manchester soutinrent ses doctrines.

L'ouvrage de Ch. Dunoyer (1786-1862), *De la liberté du travail*, peut se résumer dans ces deux propositions : la passion du bien-être est la cause de la civilisation ; la loi économique est la loi suprême et universelle de la société. Ainsi, confondant l'ordre moral et l'ordre matériel, Dunoyer fait de l'économie la science même de la vie humaine. Les arts de la société industrielle embrassent toutes les applications de l'activité humaine. Une fabrique agricole n'est pas moins importante qu'une fabrique judiciaire. Les écoliers sont la matière première de l'école, comme le coton l'est de la filature, ou le minerai de la forge. Tout est marchandise : les idées, les affections, les devoirs, la religion elle-même. Les prêtres doivent bien prendre garde « de heurter cette respectable passion du bien-être, qui de nos jours est un si puissant moyen de civilisation. » De toutes les vertus privées, la plus nécessaire c'est la passion du bien-être. Cette théorie mène facilement à l'omnipotence de l'Etat et par suite au socialisme.

Bastiat (1801-1850) s'efforce de combattre le socialisme, et il l'aurait fait sans doute plus efficacement, si la mort ne l'en avait empêché. Malheureusement il emprunte aux physiocrates leurs principes utilitaires et sensualistes. Comme eux il admet que l'intérêt individuel est le principal mobile de l'homme. Les intérêts d'ailleurs sont harmoniques ; et comme disait Dupont de Nemours, c'est la science de la vie humaine (c'est-à-dire la science des intérêts) qui est la vraie base de la morale. L'intérêt suffit à régir la société, et la morale devient inutile. « Laissons les hommes travailler, échanger, apprendre, s'associer, agir et réagir les uns sur les autres, puisque aussi bien, d'après les décrets providentiels, il ne peut jaillir de leur spontanéité intelligente, qu'ordre, harmonie, progrès, le bien, le mieux, le mieux encore, le mieux à l'infini » (*Harmonies économiques*, p. 12). Au développement indéfini des besoins correspond le développement indéfini des moyens d'y pourvoir. Un de ces moyens, c'est le droit de propriété, qui n'est que le droit de jouir. Par l'effort ou le travail l'homme parvient à la satisfaction de tous ses besoins; et c'est là sa destinée. — Mais, dira le socialiste, si la jouissance est la fin de l'homme, pourquoi les uns ont-ils plus que les autres ? pourquoi les oisifs jouissent-ils plus que les travailleurs ? L'homme doit jouir en proportion de ses efforts ou de son travail. Mais qui sera chargé de constater les efforts ? L'Etat sans doute, et alors la liberté fait place au despotisme.

John Stuart Mill (1807-1873) admet l'économie comme science expérimentale, ayant pour but le bonheur des hommes. Quoiqu'il entende par *utile* quelque chose de plus élevé que ne font ses devanciers, il n'en est pas moins utilitaire. La fin de l'homme « est une existence aussi affranchie que possible de toute peine, et aussi bien fournie que possible de toutes les satisfactions tant pour la qualité que pour la quantité » (*Utilitarianism*). L'utilité est la solution suprême de toute question morale. Le principal obstacle au bonheur étant l'excès de la population, il faut empêcher cet excès par les motifs de l'intérêt personnel, en favorisant le bien-être. Pour donner aux classes inférieures un certain degré d'aisance, il ne craint pas de porter atteinte au droit de propriété ; il propose d'établir un maximum au-delà duquel personne ne pourrait plus rien recevoir. Il va jusqu'à dire : « On ne peut justifier la propriété foncière que pour le cas où le propriétaire a amélioré la terre. » L'Etat peut moyennant une indemnité en biens meubles décréter la dépossession générale des propriétaires fonciers. Par ces attaques contre la liberté, la famille et la propriété, Stuart Mill se rapproche singulièrement du socialisme.

Beaucoup d'autres économistes se rattachent à cette école, qui en 1848 sous la conduite de Richard Cobden fit triompher le libre-échange international. Nous en reparlerons plus tard.

Si maintenant nous voulons jeter un coup d'œil d'ensemble sur les doctrines de l'école officielle et sur les résultats obtenus, nous verrons que au lieu des *harmonies* dont parle Bastiat, il n'y a partout que *contradictions* entre les principes et les conséquences qui en découlent logiquement et qui se manifestent dans les faits. C'est que les intérêts, qui selon cette école doivent tout régler, sont essentiellement opposés et antagoniques.

Ainsi en séparant l'économie de la morale, en condamnant les associations et en établissant *le laissez faire, laissez passer*, elle croit favoriser l'union, la liberté, la propriété, et elle n'aboutit qu'à la lutte des classes, à l'esclavage des faibles et à la destruction de la propriété. — Elle prouve que le travail est l'agent principal de la production et qu'un capital abondant est utile aux ouvriers en leur fournissant du travail ; mais par le sensualisme elle affaiblit l'énergie au travail et empêche la formation du capital ou le dissipe. — Elle pense que la richesse étant limitée, il faut restreindre la population, et cependant elle pousse au développement indéfini des besoins ; puis elle élimine l'abnégation chrétienne, qui seule pourrait maîtriser les passions. — En un mot elle s'imagine pouvoir résoudre toutes les questions par les principes de liberté et d'égalité et ainsi tuer le socialisme ; et en réalité elle n'a rien résolu, et le socialisme apparaît plus vivant et plus redoutable.

Les économistes de cette école, après avoir posé les principes, se gardent bien d'en tirer toutes les conséquences. Proudhon (1809-65) l'a fait pour eux. Dieu mis de côté, l'homme n'a plus d'autre règle que son bon plaisir. La justice, dit Proudhon, est humaine, tout humaine ; elle est immanente, c'est-à-dire, uniquement en nous-mêmes. L'idée du bien et du mal est synonyme de celle de bonheur et de peine : chacun est juge en dernier ressort du bien et du mal ; par conséquent il n'y a plus d'autorité. « Le pouvoir social est impersonnel, invisible, ano-

nyme, résultant de l'action commutative des forces économiques et des groupes industriels, c'est-à-dire, de la liberté même. » En d'autres termes, le pouvoir n'étant qu'une abstraction, chacun est son propre maître; tous les hommes sont également souverains, et néanmoins il règne entre eux l'accord le plus parfait. Car tous désirent la jouissance, et comme le travail est devenu un plaisir, c'est à qui travaillera le plus; ils seront tous empressés de se rendre réciproquement tous les services imaginables. C'est la fameuse *balance des services*. — Inutile de nous arrêter plus longtemps sur ces utopies. Nous allons voir du reste comment le socialisme qui, selon Proudhon, est la réconciliation de tous les antagonistes, essaie de les réaliser.

## ÉCRITURE SAINTE

### EXPLICATION DU PSAUME *In convertendo*, LE ONZIÈME DE L'OFFICE DES APÔTRES

#### I. *Idée générale*

Le psaume CXXV, *In convertendo*, est l'un des quinze cantiques des montées, *Cantica graduum* (ps. CXIX à CXXXIII). Les anciens rabbins expliquaient ce titre en disant que les psaumes en tête desquels il se lit étaient chantés à la fête des Tabernacles sur les quinze degrés qui conduisaient du parvis des femmes à celui des hommes. Il est plus probable que cette expression désignait les psaumes chantés par les juifs quand ils *montaient* à Jérusalem aux trois grandes fêtes de l'année, ou qu'ils chantèrent tout au moins une fois à leur retour de la captivité.

A examiner le contenu du présent psaume, on voit qu'il faut en rapporter la composition à ce dernier évènement. On peut même préciser davantage : il a été écrit entre le premier et le second retour, c'est-à-dire après celui de Zorobabel et avant celui d'Esdras, après l'édit de Cyrus et avant ceux d'Artaxerxès. (Vid. 1º Esd. I, 1; VIII, 8; 2º Esd. II, 1-8.) En effet, des six versets qu'il renferme, les trois premiers nous disent les cris de joie que poussèrent les captifs à l'heure de la délivrance; les trois derniers sont une prière des juifs du retour en faveur de leurs frères encore expatriés.

#### II. *Sens littéral*

C'est sur les lèvres des captifs revenus les premiers en Palestine après l'édit de Cyrus que le poëte inspiré place les paroles de ce psaume. Ils se souviennent en premier lieu, pour en remercier le Seigneur, de la joie qu'ils éprouvèrent, quand après soixante-dix ans de captivité, parut l'édit qui les délivrait. Les nations elles-mêmes s'étonnèrent de cette délivrance arrivée contre toute attente; et c'était avec raison : car elle fut un grand bienfait de Dieu.

1. In convertendo Dominus captivitatem Sion, facti sumus sicut consolati;

2. Tunc repletum est gaudio os nostrum, et lingua nostra exultatione.

Tunc dicent inter gentes : Magnificavit Dominus facere cum eis.

3. Magnificavit Dominus facere nobiscum : facti sumus lætantes.

*Quand le Seigneur ramena dans leur pays les captifs de Sion, nous fûmes bien consolés;*

*Alors notre bouche poussa des cris de joie, et notre langne des chants d'allégresse. Alors on dit parmi les nations : Le Seigneur a fait pour eux de grandes choses.*

*Oui, le Seigneur avait fait pour nous une grande chose, et nous en étions tout réjouis.*

Au v. 1, *In convertendo Dominus* est une mauvaise traduction des Septante : Ἐν τῷ ἐπίστρεψαι Κύριον, *Cum converteret Dominus*. — *Captivitatem* est le mot abstrait pour le mot concret : *captivitatem Sion* équivaut donc à *captivos Judæos*. C'est de la même façon que saint Paul emploie le mot *vocationem* en écrivant aux Corinthiens : *Videte vocationem vestram, fratres, quia non multi potentes, non multi nobiles*. Vid. 1ª Cor. I, 26. — Le mot *consolati* est encore une traduction inexacte des Septante : παρακεκλημένοι, *excitati*. L'hébreu d'ailleurs offre un mot encore plus énergique que saint Jérôme a bien traduit par *somniantes*. Nous étions semblables à des gens qui rêvent; si grande était notre joie que nous ne pouvions y croire et nous pensions rêver. Ainsi saint Pierre délivré de prison s'imaginait être le jouet d'un songe.

Au v. 2, le verbe *repletum est* peut signifier simplement l'abondance de la joie des captifs qui se traduisit en cris d'allégresse; peut-être aussi y a-t-il dans ce mot une allusion aux psaumes dûs à cette circonstance, spécialement aux Cantiques des montées. — Le verbe *dicent* ayant avant et après lui des parfaits, ne peut se comprendre lui non plus qu'au parfait. — Enfin, *magnificavit facere* est un hébraïsme qui signifie simplement *magna fecit*.

Le v. 3 répète en partie le v. 2; les juifs reprennent pour eux l'exclamation des Gentils dont on trouve un écho dans l'édit de Cyrus, 1º Esd. I : c'est leur réponse triomphante à la dédaigneuse question : *Ubi est Deus eorum?*

Leur joie pourtant est incomplète : le nombre des juifs revenus en Palestine est encore bien restreint; ce pays autrefois si peuplé et si riant ressemble maintenant à une solitude, et l'on dirait que la captivité dure encore. C'est pourquoi à la joie qu'ils viennent d'exprimer succède chez les juifs du retour un sentiment de tristesse, et ils prient Dieu de ramener encore de nouvelles troupes d'exilés et de les répandre sur la terre d'Israël, comme il répand les eaux torrentielles sur la terre aride du midi, pour lui rendre la vie et la fertilité.

4. Converte Domine captivitatem nostram, sicut torrens in austro.

*Ramenez Seigneur nos captifs, de même que vous faites couler les torrents sur la terre du midi.*

Pour la troisième fois, le traducteur latin n'a pas compris les Septante. Le mot χειμάῤῥους était certainement dans la pensée de ceux-ci un accusatif pluriel; il l'a pris pour un nominatif singulier contracte : d'où *torrens* au lieu de *torrentes*. On peut néanmoins comprendre la Vulgate en complétant ainsi le verset : *sicut torrens a te convertitur*. — Le mot hébreu correspondant à *auster* désigne le désert qui s'étend au sud de la Palestine : brûlé et aride pendant l'été, il reverdit à l'époque des pluies. Quant au mot latin lui-même, il signifie tantôt le vent du sud, tantôt un pays du sud; c'est le dernier sens qu'il faut lui donner ici.

C'est avec un ferme espoir d'être exaucés que les juifs adressent à Dieu leur prière. Leur confiance s'exprime ici sous la forme d'une maxime générale, mais qui se rattache d'elle-même au psaume. Simplement énoncée au verset 5, cette maxime est reprise et développée au verset 6.

5. Qui seminant in lacrymis in exultatione metent.
6. Euntes ibant et flebant mittentes semina sua :
Venientes autem venient cum exultatione portantes manipulos suos.

*Ceux qui sèment dans les larmes moissonneront dans la joie.*
*Ils s'avancent lentement et pleurent en jetant leur semence ; mais ils viendront prompts et joyeux en rapportant leurs gerbes.*

Au v. 6, les expressions *euntes ibant, venientes venient* sont des hébraïsmes ; le seul rhythme de la traduction latine suffit à en rendre la force : il exprime bien d'abord la marche triste et lente du semeur, puis le pas rapide et joyeux du moissonneur. Prise en elle-même, la maxime contenue dans ces deux versets se comprend aisément : le laboureur est triste quand il sème parce que la moisson est éloignée et incertaine, et aussi, motif spécial pour les juifs du retour, parce qu'il lui faut souvent prélever sur une maigre récolte et s'arracher le pain de la bouche (Vid. Os. II, 17); mais une moisson abondante le comble de joie. L'application de cette maxime se fait aussi d'elle-même : Les juifs revenus les premiers en Palestine avaient à restaurer la cité, à rebâtir le temple, à réparer toutes les ruines; ils commençaient donc tristement; comme eux comme pour le semeur, la joie ne devait venir que plus tard.

### III. *Sens spirituel et liturgique*

Tout ce qui arrivait aux juifs, dit saint Paul, était une figure de ce qui devait arriver aux chrétiens : *Omnia in figura contingebant illis*. Or, la captivité de Babylone est pour nous la figure d'une double captivité, celle du péché et celle de l'exil terrestre. Nous pouvons donc faire de ce psaume deux applications différentes.

Aux vêpres de la troisième férie, l'antienne qui les précède, *Facti sumus sicut consolati*, nous engage à l'entendre de la première manière. Ce psaume est alors, suivant l'expression de saint Hilaire, « ex captivitate vitiorum in libertatem cognitionis Dei redeuntis animæ gratulatio. » Dans les trois premiers versets, nous remercions Dieu du grand bienfait de la grâce sanctifiante reçue au baptême ou recouvrée dans la pénitence.

Dans les trois derniers, nous le prions d'achever son œuvre; de nous délivrer de plus en plus des restes du péché, c'est-à-dire des liens de la concupiscence qui nous enchaînent toujours; de répandre enfin sur notre âme, trop souvent pareille à une terre aride et sans eau, les torrents de sa grâce. Non pas certes que nous espérions être complètement affranchis ici-bas de la captivité des tentations et des angoisses : et c'est pourquoi, en terminant, nous nous rappelons que le temps de la vie est pour nous le temps des semailles, et que si la pluie est nécessaire à la semence jetée en terre par le laboureur, les larmes ne le sont pas moins pour les semailles spirituelles.

Aux vêpres des Apôtres, nous faisons de ce psaume une autre application. Nous le plaçons sur les lèvres des saints qui sont, suivant l'expression d'un Père, *de sua salute securi, de nostra solliciti*. Dans les trois premiers versets, les apôtres remercient donc Dieu d'avoir fait succéder pour eux aux tristesses de la captivité terrestre, les joies de la patrie céleste; dans les trois derniers ils prient pour nous et pour notre finale délivrance, afin que comme eux, après avoir semé ici-bas dans les larmes, nous moissonnions là-haut dans la joie.

Probablement saint Paul pensait aux derniers versets du psaume CXXV, quand il écrivait aux Corinthiens pour les engager aux œuvres de miséricorde : *Qui parce seminat parce et metet*. Saint Augustin dans son discours sur le même psaume a repris pour la développer l'application morale de l'Apôtre. Mes frères, dit-il en résumé, vous pouvez tous semer abondamment, pourvu que vous ayez la bonne volonté. « Quid enim seminas? Misericordiam. Et quid metes? Pacem. Numquid autem dixerunt angeli : Pax in terra divitibus, an pax hominibus bonæ voluntatis? » Le riche Zachée donne la moitié de ses biens, la pauvre veuve donne deux deniers; celle-ci a semé autant que celui-là, parce que sa bonne volonté était la même. N'avez-vous à donner qu'un verre d'eau froide qui ne coûte pas deux deniers, il aura sa récompense. Ainsi semez tous abondamment suivant le conseil de l'Apôtre aux Galates : *Bonum autem facientes non deficiamus, tempore enim proprio metemus infatigabiles*. Surtout ne vous laissez pas détourner de faire le bien par les difficultés, car ici-bas on ne sème que dans les larmes. Imitez le laboureur : « Ipse agricola, quando procedit cum aratro, et portat semen, nonne aliquando frigidus est ventus, et imber deterret? Attendit cœlum, videt triste, tremit frigore, et tamen procedit et seminat. Timet enim ne, quum exspectat diem lætum, tempus transeat et non inveniat quod metat. Nolite differre, fratres mei, seminate in hieme, seminate cum ploratis, quia qui seminant in lacrymis in gaudio metent. »

## QUESTIONS
## de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — 1° J'ai vu annoncer dernièrement deux ouvrages de M. Doumic : *Portraits d'écrivains contemporains*, Zola, Daudet, Goncourt, etc., — et : *De Scribe à Ibsen*, causeries sur le théâtre contemporain (2 vol. in-12 à 3 fr. 50 l'un, Paris, Paul Delaplane). Nous avons suivi, au séminaire, son manuel d'histoire de la littérature française, si clair et animé d'un si bon esprit. Nous en avons gardé excellent souvenir et serions bien aise de faire connaissance avec ses deux nouveaux volumes. Peut-être y trouverions-nous enfin, sur le théâtre et le roman contemporains, cette étude compétente et sérieuse, savante à la fois et honnête, que l'on cherche vainement chez tant de critiques à la mode.

2° La valeur aussi d'un ouvrage annoncé sous ce titre : *Le roman en France*, par Paul Morillot, professeur de littérature française à la faculté de Grenoble?

3° Pourriez-vous nous dire enfin quels sont les meilleurs manuels d'histoire de la littérature française, ceux que l'on pourrait consulter avec le plus d'intérêt et de profit ?

R. — I. Le roman et le drame sont devenus deux genres voisins. Beaucoup de romanciers se sont faits dramaturges; beaucoup de dramaturges en quête d'idées ont découpé des pièces dans les romans à la mode. Connaître le roman, c'est aussi connaître le drame contemporain. Tous deux ont mis en circulation les mêmes idées. L'on ose à peine ajouter que ces idées ont fait leur chemin et sont entrées dans la société. Et c'est vrai cependant. C'est dans les œuvres d'imagination que s'essaient à naître et que prennent forme les idées. Le socialisme a été une utopie de romanciers avant de devenir le programme d'un parti. C'est sous la poussée du théâtre et du roman qu'a cédé l'ancienne législation du mariage et que l'on a de nouveau inscrit le divorce dans notre code. Efficace dans la vie publique et jusque sur le terrain des lois, l'action du roman est beaucoup plus rapide encore sur chacun de nous. Un roman, quand il n'est pas le jeu frivole d'un amuseur, est un cas de conscience ; et beaucoup de consciences contemporaines ne prennent pas ailleurs leur direction. Même ceux qui ne lisent pas subissent l'influence du livre. Il se crée une sorte d'atmosphère morale qui nous pénètre à notre insu et de tous les côtés à la fois. Ce serait de notre part légèreté inexcusable que de ne pas daigner nous occuper de cette littérature. Elle est frivole, sans doute, et elle passera ; mais les âmes qu'elle pervertit et dont nous répondons ne passeront pas.

C'est un devoir pour nous de connaître la littérature de notre temps. Malheureusement, c'est un devoir difficile à remplir. Lire les productions contemporaines est impossible à la plupart, pour diverses raisons ; trouver un guide sérieux est difficile. M. Doumic est peut-être le meilleur qu'on puisse vous proposer. Il est chrétien. Jeune encore et professeur de rhétorique au collège Stanislas, il est déjà l'un des membres les plus distingués de l'Université. Il est un des oracles de la critique. Il s'est vu, l'an passé, confier par M. Brunetière la revue littéraire et dramatique à la *Revue des Deux-Mondes*. Espérons qu'il n'y perdra rien de son indépendance. Nous avons parlé de lui déjà cet hiver (p, 215-216), à propos de ses notes sur la prédication contemporaine, peu charitables pour les personnes, mais pleines d'idées justes, fines, et sincèrement chrétiennes, en dépit de quelques préjugés [1]. Son *Manuel d'Histoire de la littérature française* est suivi dans nombre de maisons ecclésiastiques. Les deux volumes cités en tête de cet article (*De Scribe à Ibsen* et *Portraits d'écri-*

[1] On nous permettra d'ouvrir ici une parenthèse.

L'un de nos abonnés nous a demandé si nous approuvions *complètement* le passage cité de M. Doumic dans notre numéro du 5 avril de cette année, notamment sur la prédication des religieux dominicains.

Non, certes !

La prédication des PP. dominicains vaut, en général, celle des autres. Ils ont eu des maîtres, ils en ont encore, et nous ne croyons pas qu'à l'heure présente personne égale le P. Monsabré. On a reproché à beaucoup d'entre eux de vouloir imiter l'inimitable P. Lacordaire. N'exagérons pas : le P. Lacordaire a trouvé peut-être plus d'imitateurs maladroits et peu intelligents dans le clergé séculier que dans son ordre. Depuis 40 ans que nous entendons prêcher des jésuites, des dominicains, des rédemptoristes, des capucins, des prêtres séculiers de tout âge et de tout caractère, nous avons trouvé chez les uns et chez les autres des hommes d'un grand talent, d'une vraie sainteté, aussi des hommes très ordinaires, parfois très médiocres.

Par exemple, on peut dire que les PP. Dominicains réussissent *généralement* mieux dans les villes que dans les paroisses rurales, où les PP. Rédemptoristes et les PP. Capucins obtiennent souvent des succès très notables.

Sous le bénéfice de ces observations, nous insérons volontiers l'extrait suivant d'une lettre que nous écrivait, il y a quelques semaines, un abonné de nos bons amis :

« M. Doumic, le carême dernier, donnait une fantaisiste critique des sermons du R. P. Feuillette, à Sainte-Clotilde, sermons auxquels il avouait ingénuement n'avoir pas même assisté !

« Tout le monde sait cependant la science théologique et le talent oratoire du R. P. Feuillette, la perfection de sa forme, la mesure de ses idées. Ce sont toutes ces qualités réunies qui le faisaient choisir récemment encore par le vénéré cardinal de Paris pour prononcer à Notre-Dame le panégyrique de Jeanne d'Arc.

« Je ne sache pas d'ailleurs que le P. Feuillette, pas plus que le P. Monsabré, et tant d'autres, dont je pourrais citer les noms, aient jamais eu la pensée de se croire obligés d'être d'autres Lacordaire, ainsi que l'affirme si légèrement M. Doumic.

« Pour ma part, j'ai bon nombre d'amis parmi les dominicains, je les ai souvent entendus prêcher ; et ce qui m'a surtout frappé dans leurs prédications, c'était leur souffle apostolique.

« M. Doumic déplore aussi le manque de préparation dans les séminaires, après avoir parlé de celle des dominicains. Il serait sans doute bien surpris d'apprendre que, chez les dominicains, quoiqu'il en dise, il n'y a pas plus de préparation spéciale pour la prédication que dans les séminaires.

« Telle est la vérité cependant, et nous la tenons de bonne source. Pendant les six années que durent, dans les noviciats dominicains, les études philosophiques et théologiques, c'est à peine si chaque *novice-étudiant* donne quatre sermons. Il paraît même que la critique de ces sermons, faite par les professeurs, porte généralement moins sur la forme que sur le fonds même des discours, au point de vue théologique.

« Est-ce un bien?... Est-ce un mal?... Il ne m'appartient pas d'examiner la question, et je laisse à M. Doumic du *Journal des Débats* le soin de donner des conseils sur la formation des prédicateurs, et d'indiquer les remèdes à l'état de choses qu'il déplore. »

*vains*) sont un recueil d'articles publiés dans diverses revues, notamment dans le *Correspondant*. On n'y trouvera pas une histoire suivie ou complète du théâtre et du roman de nos jours. Ils ouvriront cependant de larges horizons sur bien des directions et permettront de s'orienter un peu à travers la mêlée contemporaine. Surtout ils ont le mérite d'abonder en idées morales. C'est en moraliste que M. Doumic étudie son temps. Il s'en faut encore que ce soit l'idéal du moraliste chrétien. Çà et là il paraîtra trop indulgent et on lui voudrait des indignations plus vigoureusement exprimées. Mais généralement, et à propos même des puissances du jour, à propos, par exemple, de MM. Alex. Dumas fils, Zola, de Goncourt, il est suffisamment sévère. Et enfin, partout il est sincère, et nous montre bien les écrivains « tels qu'ils lui sont apparus à travers leurs œuvres. »

C'est d'abord M. Alexandre Dumas, fils, « en qui s'incarne le théâtre contemporain. » Enfant naturel, il devient, très jeune, le camarade de son père, et se trouve lancé dans un monde qui est celui du plaisir et de la vie facile. Il y a acquis sans doute une expérience rapide. Mais cette expérience est bien étroite. Elle ne porte que sur l'amour, et sur un amour qui n'a de commun avec l'amour vrai que le nom ; elle ne s'adresse qu'à la femme, et en tant que celle-ci n'est ni l'épouse, ni la mère. M. Dumas ne sortira pas de là. Son horizon est borné pour toujours. Il a passé sa vie à dénoncer toutes les infamies qui se cachent sous le nom d'amour. Il est, suivant son expression, un « homme qui sait, » et il s'est donné la mission de nous renseigner sur ce qu'est l'amour en dehors du mariage. Il a beau combiner les éléments qu'apportent l'amant et sa maîtresse, il triture, alambique, décompose, précipite tous ces éléments sans y trouver « un atome d'estime, un milligramme d'amour, une vapeur de dignité. » Ses personnages ont des sensations, des appétits, pas de sentiments. Pas un chez qui vous trouviez la notion d'un devoir quelconque, d'une responsabilité. L'homme est chair et esprit ; M. Dumas fait abstraction de l'esprit. Il méprise l'homme ; il méprise plus encore la femme. On a même prétendu que ce serait de son aïeule de couleur, de son aïeule négresse qu'il aurait hérité, par un lointain atavisme, ce mépris de la femme commun à toutes les races, hors la blanche. Il réserve ses sympathies pour les filles-mères et les courtisanes. « J'ai une indulgence inépuisable pour les courtisanes, dit-il, et je ne me donne même pas la peine de discuter cette indulgence. » Aussi les courtisanes remplissent-elles son théâtre ; il en a catalogué toutes les variétés connues : courtisane amoureuse (Marguerite Gautier), grande courtisane (la baronne d'Ange), courtisane économe (Albertine Delaborde), courtisane du grand monde (Iza, de l'*affaire Clémenceau*, monstre fait d'impudeur, d'ingratitude et de sensualité), etc. Plaidoyers pour les courtisanes, plaidoyers pour les filles-mères, pour les enfants naturels, pour la recherche de la paternité, pour le divorce, pour le droit de la femme au vice, voilà l'œuvre de M. Dumas. Il est allé jusqu'à la conscription des femmes et à l'impôt sur la virginité-capital... Avec une pareille morale, on comprend qu'il ait la réputation d'être l'un des autenrs les plus immoraux de son temps. Sans compter que chez lui la forme est au niveau des idées : langage cynique, mise en scène scabreuse ; il emprunte ses termes aux livres de médecine, ses tournures aux conversations de fumoir. Mais, dit-il, on a le droit d'être immoral, à condition d'être utile. Et ailleurs (préface de l'*Ami des femmes) : « Il n'y a pas de pièces immorales*, il n'y a pas de pièces indécentes, il n'y a pas de pièces dégoûtantes : il n'y a que des pièces mal faites. » Et voilà l'homme dont l'action, au jugement de M. Paul Bourget, s'est le plus profondément exercée sur les écrivains qui ont suivi.

M. Dumas passe pour être, à l'Académie, l'un des plus chauds patrons de la candidature de M. Zola. M. Zola est ou fut un autre « maître » de la littérature contemporaine. Son œuvre comprend aujourd'hui près de quarante volumes. Né en 1840, il donnait son premier livre, le Recueil des *Contes à Ninon*, en 1864 ; en 1871 il commençait la série des *Rougon-Macquart*. Sa vie est des plus monotones ; c'est celle d'un petit bourgeois rangé, prosaïque, point mondain, méthodique, régulier, poussant sa besogne du même pas tranquille et pesant. Sa nature est faite surtout de vulgarité. Il n'a pas d'esprit, et s'en vante. Il manque même du tact le plus élémentaire. Quand il parle en son nom personnel, c'est sur le ton de la plus épaisse trivialité. Il est illettré ; de l'antiquité et de nos grands siècles littéraires, il ne sait que ce qu'en peut apprendre sur les bancs du collège un élève qui s'y ennuie. Il n'éprouve pas le besoin d'en savoir davantage et fait commencer l'histoire de la littérature aux contemporains. Il ne comprend rien aux jouissances de l'art et écrit par métier. — La science, voilà l'objet de son admiration, béate et inintelligente. Il en parle comme pourrait faire un maître d'école de campagne. « Nous autres naturalistes, hommes de science, » écrit-il. Il recommande au romancier d'être un naturaliste, un physiologiste, un chimiste, un médecin : seulement il néglige de l'avertir que, quoi qu'il fasse, il restera tout de même un littérateur. Il se donne pour disciple de Claude Bernard, et ne se doute même pas de ce qu'est la lente et patiente et minutieuse observation qui fait les hommes de science. A lui, un coup d'œil suffit. Il est très fier parce qu'il a voyagé sur une locomotive ou qu'il est descendu dans un puits de mine. Et que d'autres choses il nous dépeint qu'il n'a jamais vues ! — La science a des doutes, des hésitations, des hypothèses : M. Zola prend les hypothèses pour des solutions (absolument comme Jules Verne dans ses romans « scientifiques ») et ne doute de rien. La science admet le fait de l'hérédité ; mais elle se hâte d'ajouter que les lois en sont infiniment compliquées et multiples, que le

moindre accident peut en déranger la marche, qu'ici comme ailleurs il faut se résoudre à ignorer beaucoup. C'est à quoi M. Zola ne se résout pas. « L'hérédité a ses lois comme la pesanteur, » écrit-il (1871), et il cherche bravement « le fil qui conduit mathématiquement d'un homme à un autre homme ; » et il pose son groupe des *Rougon-Macquart*, se léguant l'un à l'autre un tempérament qui se modifie d'après des lois inflexibles : à la base, une histérique, Adélaïde Fouque, dont la névrose va devenir tour à tour, chez ses descendants, libertinage, ivrognerie, folie homicide, exaltation religieuse, génie, etc, De même pour la question des rapports du physique et du moral : M. Zola la résout dans le sens d'un accord intime et parfait. Par exemple un ministre autoritaire aura nécessairement une haute taille, une forte carrure, une allure puissante. — Même accord entre les aspects de la nature et les sentiments de l'homme : selon que les personnages souffrent ou se réjouissent, la nature les fournit de décors appropriés à la situation. — Même accord entre le milieu et l'homme : c'est le milieu qui fait l'homme. L'homme, dans M. Zola, reste inerte et passif sous l'action extérieure ; la vie passe de l'homme aux choses. Dans *Germinal*, le personnage de premier plan, c'est le puits de mine, le Voreux ; dans la *Bête humaine*, c'est la locomotive, la Lison ; dans la *Curée*, c'est la serre, avec ses senteurs étranges, ses parfums troublants et capiteux, c'est la serre qui est réellement coupable des amours incestueuses de Maxime et de Renée ; dans la *Faute de l'abbé Mouret*, c'est le jardin fantastique du Paradon qui souffle l'amour à deux inconscients et qui veut cet amour ; ailleurs (*Ventre de Paris*), il nous montre deux marchandes de poisson, dont l'une vend du poisson d'eau douce et l'autre du poisson d'eau de mer, et cette différence se retrouve dans le caractère comme dans l'extérieur des deux femmes. Aussi, chez lui, est-ce la description du milieu, la peinture des choses extérieures qui est tout. Peinture ? non ; énumérations interminables plutôt, — où il épuise la collection des manuels Roret : manuel du parfait charcutier (galantines, saucissons, saucisses, toutes les sortes de lard, boudins, jambons, saindoux, etc., etc.), manuel du chasublier-brodeur, manuel du chaîniste, catalogue de tapis, catalogue de magasin de nouveautés, description des étalages des Halles, etc. De l'homme, rien. — Et, de fait, M. Zola ne connaît pas l'homme. Il ne connaît pas l'âme humaine : « Est-ce bête, une âme à chacun de nous, quand il y a cette grande âme ! » s'écrie Pierre Sandoz dans son invocation à la nature (*l'Œuvre*). Il suit les mouvements de la bile et du sang ; il n'a jamais fouillé une passion. Son analyse ne dépasse pas le niveau intellectuel de l'ouvrier zingueur. D'où son impuissance à peindre certaines classes de la société : ses nobles, ses mondains ne sont pas même faux, ils ne sont pas. Il n'est tout à fait à son aise que dans l'étude des milieux où l'humanité subsiste à l'état quasi rudimentaire (*l'Assommoir ; Germinal*). Les seuls êtres qu'il ait réussi à peindre, ce sont ceux chez qui, en effet, il n'y a pas grand'chose et chez qui il se passe aussi peu que rien : les simples d'esprit, les natures primitives, des idiots, des gamins poussés du pavé des villes, des ouvriers loupeurs et noceurs, des mineurs dont l'intelligence est restée aussi enténébrée que le puits où ils vivent et meurent de pères en fils. — Et peut-être faut-il remercier M. Zola de s'être complu dans ces milieux ignobles : car, quand il en sort, quand il prétend écrire des chapitres ou même des livres chastes (par exemple, le *Rêve*), c'est pis encore : « à peine serait-il exagéré de dire que jamais il ne s'est montré plus grossier que lorsqu'il s'est efforcé d'être délicat. Ce qui l'intéresse chez les jeunes filles, ce n'est guère que l'éveil physique de la puberté. Partout et toujours les images sensuelles le poursuivent... L'impuissance de l'écrivain à écarter ces sortes de visions témoigne assez de la violence avec laquelle il en est obsédé. — D'ailleurs l'importance accordée à ces détails s'accorde bien avec la conception générale que M. Zola se fait de l'humanité. Il est clair que si l'on réduit la nature de l'homme aux instincts primitifs de la brute, il faut faire à l'instinct de reproduction une belle place. De là cette conception d'une société où ceux de toutes les classes, et presque de tous les âges, ont le même souci constant et la même préoccupation qui domine toutes les autres, c'est de se ruer aux plaisirs des sens et de s'y vautrer. [1] »

M. Zola voit tout en sale ; les frères de Goncourt (Jules, 1830-1870 ; Edmond, né en 1822) qui ne reculent pas non plus devant l'obscénité, voient surtout en petit. Ils voient mesquin ; ils ont un don merveilleux pour découvrir partout la médiocrité. Outre leurs romans, ils ont écrit des livres d'histoire, et parlent même avec un peu trop d'emphase de leur « œuvre historique. » Leur « œuvre historique » prouve surtout l'absolue incapacité où ils sont d'apercevoir d'une société autre chose que l'aspect de surface. Ils ont composé de l'histoire avec des échantillons de robe et des menus de dîner. Ils n'ont connu de Louis XV que ses maîtresses, de la Révolution que son décor, du Directoire que ses modes. Ils ont fait l'histoire du costume et de l'ameublement. Ni idées, ni imagination. Leurs livres sont la collection de leurs notes. Ils sont du nombre des écrivains dont l'œuvre, sans au-delà, ne fait ni rêver ni penser. De Paris ils ont surtout aimé les verrues. Laissant à d'autres le soin de nous décrire le Paris brillant, mondain, le Paris des grands boulevards et des jours de fête, ils nous ont dit les endroits peu fréquentés et les endroits mal fréquentés, quartiers excentriques, boulevards extérieurs, banlieue, boutiques de bric-à-brac, salles d'hôpitaux, salles de bals de barrière, vagues refuges, mauvais gîtes, tavernes, bouges. — De la vie littéraire et

[1] Nous consacrerons un article spécial au *Lourdes* de M. Zola.

artistique, ils ont étudié surtout la bohême. — De l'homme, ils ne connaissent guère que les nerfs. Eux-mêmes sont des nerveux, c'est leur marque. Théophile Gautier, leur ami, était un sanguin : « Moi, disait-il, c'est la mangeaille qui m'éveille. » Flaubert, avec sa carrure d'athlète et l'énormité de son « gueuloir, » était un gars normand. Les Goncourt, c'est leur prétention, auront les premiers été les « écrivains des nerfs. » Ils ont cultivé leur nervosité, tout de même que Baudelaire « cultivait son hystérie. » Aussi, dans leurs livres, ce ne sont que description des troubles et du système nerveux, depuis les lésions légères qui font l'irritabilité de l'écrivain, jusqu'aux lésions profondes qui mènent au gâtisme, et dans les manifestations les plus opposées, depuis l'hystérie qui cause les désordres de la chair, jusqu'à l'extatisme qui produit la folie religieuse. Leurs romans, tous bâtis sur le même plan, n'avancent et ne se développent qu'en suivant le développement et les progrès du mal. Pas de logique, par exemple, parce que pas de caractère ; le principe intérieur est nul, les personnages sont soumis à toutes les influences et varient à tous les caprices. Ces livres ne sont que des histoires de perpétuelles défaites, de lentes consomptions, d'agonies dont on ne nous épargne pas un soupir et pas un cri et qui, finalement, se dénouent par la mort quand elles ne s'arrêtent pas à la demi-imbécillité ou à l'enfance. D'où l'impression de tristesse, de découragement, de dégoût qui s'en dégage. Peu de lectures sont plus avachissantes.

La gaîté va nous revenir avec M. Alphonse Daudet. Celui-ci a eu l'une des carrières les plus heureuses qui se puissent imaginer. Tout le monde l'a applaudi, choyé. Né à Nîmes en 1840, il débarqua à Paris à dix-sept ans, et tout de suite il lui sembla, dans sa naïveté et son assurance de méridional, qu'il n'avait rien de mieux à faire que de conter son Midi aux Parisiens. Et les Parisiens en furent charmés. Il a mis du Midi partout ; il en a montré le décor, le clair paysage égayé d'air pur, parfumé de lavande, vibrant de lumière ; il en a dit le tempérament, le tour d'esprit, l'accent, le geste, le Midi bavard, expansif, bienveillant, hâbleur et sincère, solennel et familier, emballé comme Don Quichotte et prudent comme Sancho Pança, le Midi bruyant, tumultueux, tout en surface, tout en apparences, tout en sonorités. Il en a l'ironie : « Il y a, dit-il, dans la langue du Mistral, un mot qui résume et définit bien tout un instinct de la race : *galéja*, railler, plaisanter. Et l'on voit l'éclair d'ironie, la pointe malicieuse qui luit au fond des yeux provençaux... Et moi aussi, je suis un *galéjaïré*. » Mais la raillerie provençale est indulgente et légère ; rien de l'épaisseur de la plaisanterie allemande, ni de la férocité de l'humour anglais, ni du cynisme même de la gaîté proprement gauloise. Cette légèreté, cette grâce souriante, c'est la marque du talent de M. Daudet, dans une époque de littérature brutale. — Et, sous ce vernis de gaieté, un fond de mélancolie, mais une mélancolie saine, faite de compassion, d'amour « pour les disgraciés et les pauvres, les enfances mêlées aux misères des grandes villes. » Il a eu « une entrée de vie navrante, » l'obligation de gagner son pain avant seize ans, et il en est resté marqué pour toujours. Les récits mouillés de larmes abondent dans ses livres ; la pitié pour toutes les formes de la souffrance humaine a été sa plus constante inspiration. Rien de déclamatoire ; point d'anathème jeté à la société ; il se contente « de suivre les voyageurs de la vie..., accompagnant d'une pitié tendre, d'un regard ami tous les pas isolés, tous les errants du chemin. » Ironie et pitié, ironie gentille et pitié sincère, c'est là tout M. Daudet. Et c'est ce qui fait que ses romans sont humains et reposent de tant d'autres. Sans doute ils ne sont pas toujours chastes et donnent trop de peintures risquées, et même parfois mauvaises ; du moins ils ne laissent jamais au cœur cette impression de désespérance qu'on emporte de M. Zola ou des Goncourt. Ils font aimer la vie, ils font aimer l'humanité, ils font aimer leur auteur. « La vie, il la sait triste, pleine de déceptions, d'amertumes et de souffrances ; et tout de même la conclusion de l'expérience qu'il en a faite, c'est que cette vie si douloureuse mérite encore d'être vécue. Je trouve dans cette conclusion plus de sens et de portée que dans le farouche renoncement des pessimistes et dans le lâche *A quoi bon ?* des désanchantés... Et qui sait ? Plus tard, quand le temps aura fait justice de réputations trop haut placées, alors que des voix plus bruyantes n'auront pas laissé même d'écho, qui sait ? peut-être entendra-t-on monter encore, sur les ruines de tant d'œuvres ambitieuses et vaines, le joli chant de cigale qui nous est venu de là-bas, des rives claires de la Provence. »

Tous ces romanciers, Daudet, Zola, de Goncourt, sont rangés parmi les écrivains réalistes ; mais combien le réalisme de M. Daudet diffère du réalisme des autres ! C'est le cas de répéter que tant vaut l'homme, tant vaut la théorie. M. Daudet a vu, comme les autres, les laideurs de la vie, mais a su s'arrêter au point où commence l'ignoble. Il ne s'est pas refusé l'imagination, la légèreté, la fantaisie. Il est resté libre de toute superstition d'école. — Avec Octave Feuillet, nous retrouvons le roman idéaliste. Il y a quelques années, sous la formidable poussée de naturalisme qu'avait déchaînée les succès de Zola, Octave Feuillet passait pour démodé. Aujourd'hui, le naturalisme est en baisse, et la faveur revient à l'idéalisme. Feuillet n'a pas toujours été chrétien dans sa vie ; du moins il n'a jamais perdu la foi. Sa veuve a publié, cet hiver, dans le *Correspondant*, des souvenirs qui ont été très goûtés. Ses romans sont loin d'être toujours chastes ; les peintures criminelles y tiennent des pages nombreuses (*Monsieur de Camors ; Julia de Trécœur*). Au moins la thèse n'en est jamais mauvaise ; la passion n'y apparaît nulle part légitimée. Tout au contraire, c'est avec horreur qu'il nous en dit les terribles effets ; il s'ef-

fraie et nous effraie devant les fatalités de la chair, et cet effroi est un sentiment chrétien. Ce n'est pas autrement que Racine, le poète janséniste, nous montrait dans *Phèdre* la toute puissance malfaisante de l'amour. Le point de vue moral n'est pas absent des livres de Feuillet. Romancier du monde aristocratique, il donne de dures leçons; et, tout en nous disant les beaux exemples de vertu qu'il est heureux de rencontrer encore dans ce monde, il n'en déguise pas la sûre décomposition, due à deux causes principales, sur lesquelles il revient avec insistance. La première est la ruine des croyances religieuses dans une société qui garde les apparences et continue d'accomplir les exercices du culte. Par quoi remplacer les convictions religieuses? Par le sentiment de l'honneur? Mais, dit-il, « je me figure que l'honneur séparé de la morale n'est pas grand'chose, et que la morale séparée de la religion n'est rien. Tout cela forme une chaîne; l'honneur pend au dernier anneau comme une fleur; mais, si la chaîne est rompue, la fleur tombe avec le reste. » Il se peut qu'il y ait, en dehors de la communion chrétienne, de très honnêtes gens. Mais ce qui est impossible, c'est qu'une société reste vertueuse, quand elle est tout à la fois, sciemment et volontairement, chrétienne d'apparence et sceptique de cœur. — La seconde cause, qui n'est pas indépendante de la première, c'est que l'institution sur laquelle repose toute la société, l'institution du mariage, est faussée. Il n'est guère de roman où Feuillet ne nous ait montré un de ces ménages mondains vivant sur le pied réel d'un divorce amiable. Il est vrai qu'il parle surtout de la société parisienne, et reconnaît encore à l'atmosphère de la province une sorte de vertu préservatrice. Mais cette vie de Paris, artificielle, puérile, étourdissante, païenne, vraie « mise en train des sept péchés capitaux, » quels détraqués elle forme! d'où le romanesque qui est comme l'air de famille de ses héroïnes, d'où, dans ses romans, ce bel assortiment de morts fantastiques, morts ou suicides, qui sont l'aboutissement naturel de ces histoires d'âmes romanesques.

Feuillet, Daudet, les Goncourt, Zola ont été portés au théâtre. Voici maintenant la foule des auteurs proprement dramatiques. — C'est Emile Augier, un homme à qui tout a toujours réussi : famille aisée, débuts faciles, carrière heureuse, belle humeur et belle santé; il ne lui est jamais rien arrivé. Il n'a eu à souffrir ni de la vie, ni de l'ordre social. C'est le bourgeois, et il n'y a guère de vivant dans son théâtre que les bourgeois pour qui l'unique problème de la vie a consisté en ceci : bien mener leurs affaires et créer un intérieur confortable, marier avantageusement leurs enfants. Cela manque un peu d'idéal. La souffrance est bonne à quelque chose. Augier s'en tient au bon sens le plus vulgaire. On l'en a félicité; on le lui a reproché aussi. De fait, il a été un homme de bon sens dans toute la force du terme, et, si l'on veut, *dans toute l'horreur de la chose*. Tout ce que le bon sens comporte de clairvoyance, de justesse et de solidité dans l'observation, et aussi tout ce qu'il entraîne d'étroitesse d'esprit, voire en certains cas d'inintelligence, on le noterait également chez Augier. Ce qu'il ne comprend pas, il le nie. Inquiétudes, souffrances du cœur inexpliquées, malaises et maladies de l'âme, rien de cela n'existe à ses yeux. Il n'y a pas un amoureux dans tout son théâtre. L'amour n'est pour lui que la forme de l'instinct de la paternité. Enfermé dans le monde réel, il ne soupçonne rien au delà. Il est dépourvu du sentiment religieux aussi complètement que cela est possible. Il n'a pas été même effleuré par la pensée chrétienne. Il ne doute de rien. Nul n'a été plus catégorique que lui dans l'affirmation comme dans la négation. Il déteste la blague, qui le dérange dans sa certitude. Il n'aime, dans la ville comme au théâtre, que les natures carrées, solides, un peu lourdes, bourgeoises comme la sienne, êtres peu compliqués, dont les sentiments sont sans nuances et qui se déterminent par des motifs point subtils. Ceux-là, il les comprend et les pénètre tout entiers, il les exprime, avec la vulgarité de leurs gestes et de leurs attitudes, la trivialité de leur langage, leurs façons de parler énergiques et communes. Son théâtre restera le tableau le plus complet de la bourgeoisie française à sa plus plate époque.

C'est M. Sardou, le plus varié, le plus mouvementé des dramaturges, mais aussi le plus vide (après Scribe) : pas un être vivant dans son théâtre; des personnages parfaitement abstraits, une galerie de grotesques, de marionnettes, de fantoches; la psychologie remplacée par le détail du mobilier; le masque au lieu du portrait, le rôle au lieu de la personne humaine; au lieu de la logique, la convention et l'artifice; au lieu de la vie, le mouvement qui n'en est que l'apparence. M. Sardou a pris pour maître Scribe, et nul mieux que Scribe ne pouvait lui apprendre à machiner une intrigue, à combiner des évènements, à accumuler surprises, malentendus et quiproquos. Pour ce qui est de la substance même de l'œuvre, idées, caractères, mœurs, Scribe pouvait tout juste lui apprendre à s'en passer. C'est pourquoi, « tandis qu'il n'y a qu'une voix pour saluer en lui le plus expert d'entre les maîtres de la scène, on hésite à lui donner une place parmi les représentants de notre littérature. »

Puis, c'est Labiche, avec ses bourgeois sots, étroits, bornés, sentencieux, farcis de préjugés, pleins d'aphorismes et de formules vides, toujours gai du moins, sinon toujours moral, d'une gaîté franche, sans amertume ni inquiétude, gaîté hygiénique ; — Meilhac et Halévy, légers de forme, souvent graves de fond : avec leur *Petite marquise*, exemplaire de choix de ce qu'on appelle poupée de salon, toute vanité et toute frivolité, tête vide et cœur sec, incapable de s'intéresser à rien et d'aimer personne, sauf elle-même, fautant sans passion ni tendresse ni même sensualité, uniquement par vice de l'imagination et perversion de l'esprit ; avec leur *Froufrou*, la plus déli-

cieuse des enfants gâtés, tête folle, cervelle d'oiseau, gentille de gaminerie, d'étourderie, d'imprudence et de frivolité, adulée, fêtée, dispensée de tout le sérieux de la vie, dès lors sans force, sans ressort, étonnée et désarmée au premier choc de la réalité, et, dans une crise d'énervement et d'agacement, tombant pour ne plus se relever, et tout le monde coupable de sa chute, tout le monde, son père qui l'a gâtée, sa sœur qui, par bonté d'âme, s'est substituée à elle pour tout ce qui était pénible, ennuyeux et morose dans le ménage, son mari qui ne sait pas la dominer et cède à tous ses caprices, le monde enfin, qui s'amuse des froufrous et les pousse tout doucement vers l'abîme... ; — Georges Ancey, qui aime les données brutales, répugnantes et violentes; — François de Curel, un dramaturge d'avenir, paraît-il, qui s'est fait une spécialité de nous arracher nos illusions de conscience, et qui, par exemple, dans sa pièce de début, l'*Envers d'une sainte* (1892), nous montre une religieuse, après dix-huit ans de cloître, sortie du couvent sur le conseil de son confesseur et de sa supérieure, et se retrouvant, dans le siècle, telle qu'elle était lorsqu'elle l'a quittée : mêmes tortures, mêmes révoltes, mêmes violences; — Henri Lavedan, qui excelle dans la satire de la noblesse; — Jules Lemaître, Henri Céard, Maurice Denier, etc., etc., en passant par les Marionnettes de Maurice Bouchor et la Pantomime de Michel Carré, pour arriver à Ibsen, l'idole du jour et d'un certain monde, le poète norvégien révélé à la France il y a quelques années (1890), atrocement satirique, satanique et méphistophélique, plein de symbolisme, dit-on, et surtout d'obscurité, plein de haine et d'égoïsme, se proposant, paraît-il, de résoudre, on devine dans quel sens, le problème de l'antinomie qu'il voit entre la formule du devoir chrétien, d'un côté, l'idée du prochain et du sacrifice, et, de l'autre, le principe scientifique de la concurrence vitale, du *struggle-forlife*, entre le chrétien à qui sa doctrine d'abstention imposerait un état d'infériorité évidente dans la lutte pour la vie, et le *viking* qui jadis allait dans les pays lointains piller, incendier, tuer les hommes, enlever les femmes, et qui, dépouillé de sa cotte de mailles et de sa gaffe normande, est là, vivant, debout à côté de nous, et s'appelle le *struggleforlifer*, homme complet qui, ayant choisi la route de l'instinct, a osé aller au bout de son instinct.

II. Quant au *Roman en France depuis 1610 jusqu'à nos jours*, de M. Paul Morillot, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble (Paris, Masson, in-12 de XII-612 pages, 5 fr.), vous n'avez qu'en faire. C'est un livre inepte. Ce n'est pas une histoire du roman : à peine quelques notices, sèches, insignifiantes, vides d'idées, sur les romanciers cités. Le reste, ce sont des morceaux de choix, fort mal choisis d'ailleurs : M. Morillot prétend écrire pour la jeunesse de nos collèges, qui n'a que faire, vraiment, des « funérailles de Manon Lescaut, » ou d'extraits de « la Religieuse » et de « Jacques le Fataliste » de Diderot, etc. Choisis sans délicatesse, ces morceaux n'ont pas même l'avantage de donner une idée des livres d'où ils sont extraits, et ne seront pas plus utiles aux professeurs qu'aux élèves. L'esprit qui anime les notices est mauvais, et le point de vue moral n'a pas préoccupé M. Morillot. Il dira de Zola qu'il « a fait trop souvent crier au scandale à cause des hardiesses excessives, *disons même* des brutalités voulues de son pinceau, » mais ajoutera vite qu'il faut « rendre hommage aux éminentes qualités qui sont la marque distinctive de son grand talent : à cette exceptionnelle vigueur de conception et d'exécution, à cette observation minutieuse et vraiment scientifique (! lisez là-dessus M. Doumic) des phénomènes de la vie et des principales conditions humaines, à cette verve entraînante, quoiqu'un peu épaisse, d'où se dégage un grand sentiment de tristesse et de pitié. » Ailleurs, à propos de Diderot, et de sa *Religieuse*, dont nous ne saurions même donner l'analyse, il écrit : « Le meilleur d'entre ses romans, le mieux ordonné et le plus original, est certainement cette *Religieuse*, dont je ne puis recommander la lecture à personne, mais qui me paraît mériter beaucoup mieux que ce sévère jugement de M. Emile Faguet, où l'éminent critique exécute l'œuvre en deux mots : *L'ennui*, dit-il, *le dispute au dégoût*... Livre dangereux (poursuit M. Morillot), livre mauvais, *si l'on veut*, mais non pas livre médiocre ! » Etc., etc. Franchement, on sait gré à M. Morillot d'avoir mis peu d'idées dans son livre; le peu qu'il y a mis ne nous met pas en goût. — Et voilà un livre qui a été loué sans réserves, cette année même, dans une Revue catholique française!

III. Les manuels d'histoire de la littérature française abondent. Sont franchement animés d'un bon esprit ceux de M. Doumic (Paris, Delaplane, 9e édition, in-12 à 3 fr. 50), le meilleur peut-être et le mieux adapté aux conditions de l'enseignement, — et de M. Petit de Julleville (Paris, Masson, 9e édition, deux minces vol. in-12, 4 fr.), moins didactique, très intéressant comme livre de lecture. — Celui de M. Gazier (Paris, Colin, in-12 de 622 p., 4 fr.) est exquis, du point de vue strictement littéraire; l'esprit, sans être mauvais, est défectueux par endroits, et certaines appréciations (sur le XVIIIe siècle par exemple) nous feraient hésiter à le mettre aux mains de la jeunesse. — Le *Précis* de M. Lintilhac (Paris, E. André fils, 2 vol. in-12 de 358 et 460 p. reliés toile, 7 fr.), s'adresse à tous les travailleurs, étudiants ou professeurs : il est extraordinairement substantiel et documenté, et en même temps d'une lecture agréable, écrit dans une langue vive, entraînante, piquante et colorée : au point de vue de l'esprit, quelques réserves seraient à faire, assez modérées du reste (ces réserves, nous avons regretté de ne pas les trouver formulées dans une de nos meilleures *Semaines religieuses*, qui, par la plume d'un professeur de l'Université catholique, a loué

l'ouvrage absolument, sans restriction aucune). — Enfin, un ouvrage excellent, et qui ne ressemble en rien à ceux dont nous venons de parler, c'est l'histoire de la *Littérature française par les critiques contemporains*, choix de jugements recueillis par le P. Chauvin, de l'Oratoire, et M. Le Bidois, professeur de rhétorique au collège de Juilly (Paris, Belin, 5e édition, 2 vol. in-12 de 560 et 634 p., 3 fr. 50 et 4 fr.). On y a réuni, sur les principales gloires de notre littérature, depuis les chansons de Gestes jusqu'à Victor Hugo et l'Ecole romantique, les meilleures pages de la critique contemporaine, Villemain, Sainte-Beuve, Saint-Marc Girardin, Nisard, Taine, Boissier, Brunetière, Faguet, Lanson, Prévost-Paradol, S. de Sacy, Vinet, Veuillot, Legouvé, etc. On a ordonné ces jugements d'après un plan d'ensemble, de manière à suivre le mouvement des diverses époques, à faire le tour des hommes et des œuvres, à mettre en lumière leurs qualités et leurs défauts, à présenter enfin sur chaque sujet la fleur de la critique, ce qu'il y a eu de mieux pensé et de mieux dit. L'idée était excellente ; elle a été excellemment exécutée. Les auteurs, qui appartiennent à l'enseignement libre, ont reçu les encouragements même des professeurs de l'Université. Leur livre est classique dans plusieurs maisons d'éducation, à l'usage des élèves de rhétorique ; c'est, effectivement, pour ceux-ci, le meilleur recueil de Dissertations qui se puisse imaginer ; et l'on ne saurait conseiller meilleur choix de lectures littéraires à ceux de nos confrères qui sont désireux d'entretenir et de développer en eux le goût des lettres et de ces pures beautés classiques auxquelles il est toujours si bon, pour l'esprit et le cœur, de revenir.

---

Q. — Un de mes religieux auquel j'avais confié un trentain Grégorien (trente messes à dire sans interruption), a oublié un jour, mais a continué un jour de plus pour parfaire les 30 messes. Cette interruption a-t-elle nui au privilège ? Y a-t-il quelque chose à réparer ?

J'en ai un autre à faire acquitter ; peut-on le commencer malgré l'interruption forcée des trois derniers jours de la semainte sainte ? Est-il mieux d'attendre après Pâques.

R. — Ad. I et II. Comme la coutume est de dire les trente messes sans interruption, *sauf celle qui s'impose pour les trois derniers jours de la semaine sainte*, on n'a pas le privilège, même par une interruption involontaire.

Toutefois nous ne voyons nulle part que le prêtre qui a omis *involontairement* un jour soit tenu à quelque chose, s'il a dit les trente messes demandées sans aucune augmentation d'honoraires.

## LITURGIE

Q. — Un rituel particulier à notre pays (Brésil), permet de donner les bénédictions aux nouveaux mariés en dehors de la messe et à toute heure du jour. *Quid de jure*, la liturgie romaine étant celle que l'on suit ici, et ce rituel même étant intitulé rituel romain ?

R. — Il est probable que l'édition de votre rituel remonte à quelques années et que l'on ne connaissait pas encore au moment où il a paru un récent décret général de la S. Congrégation de l'Inquisition qui porte que cette bénédiction *doit* être donnée, mais pendant la messe. Voici ce décret général qui date seulement de 1881 (31 août) :

« Decreverunt (Eminentissimi Cardinales) : Benedictionem nuptialem, quam exhibet missale romanum in missa pro sponso et sponsa, semper impertiendam esse in matrimoniis catholicorum, infra tamen missæ celebrationem, juxta rubricas, et extra tempus feriatum, omnibus illis conjugibus qui eam in contrahendo matrimonio, quacumque ex causa, non obtinuerint... »

Le même décret exhorte les époux qui n'ont pas reçu cette bénédiction à la demander le plus tôt possible.

---

Q. — Une pierre sacrée oblongue doit-elle être placée sur l'autel, de telle sorte que le côté le plus long soit dans le sens de la profondeur, supposé que l'autel soit assez large pour la recevoir dans la plus grande dimension ?

R. — Il importe que la pierre d'autel ne soit pas carrée, mais oblongue, et que la partie oblongue regarde le tabernacle. C'est la recommandation faite par le troisième concile de Milan sous saint Charles. On demande que la pierre ait vingt onces de longueur sur seize de largeur : « Ara ex lapide longe pateat uncias viginti late sexdecim. »

Et ces règles ont été approuvées par la S. Congrégation des Rites.

Il importe qu'il en soit ainsi, parce que l'on peut avoir à placer un ciboire derrière le calice, ce qui exige une certaine longueur.

---

Q. — 1° Quelle messe doit-on dire à la sépulture d'un prêtre ? au service du septième jour ? à l'anniversaire ?
2° Quelles oraisons faut-il employer ?

R. — Ad I. Pour l'enterrement d'un prêtre, on peut prendre la première messe, par honneur pour la dignité sacerdotale ; on peut également prendre la seconde messe, *de die obitus*, etc. (S. R. C., 29 janvier 1752, n. 4223, ad 14).

Pour le service de septième jour, nous pensons qu'on peut prendre aussi les deux messes que nous venons d'indiquer ; mais il n'y a pas de rubrique ni de décret qui l'exigent.

Pour l'anniversaire d'un prêtre, on peut prendre encore la première messe, ou bien la troisième, *in anniversario* (S. R. C., 29 janvier 1752, ad 14).

Ad II. A l'enterrement et à l'anniversaire, on doit toujours prendre l'oraison : *Deus qui inter Apostolicos sacerdotes* (même décret). Pour le septième jour on pourrait, d'après certains auteurs, prendre les mêmes oraisons ; c'est la pratique ordinaire.

---